



## Retour sur les journées de mobilisation et de grève nationale du mois de mars

Tous les ans, le **8 mars** est l'occasion de mobilisations dans le cadre de la **journée internationale des droits des femmes**. A Caen et à Rouen, plusieurs manifestations se sont déroulées. À Caen, un premier rassemblement a été organisé en milieu de journée devant la préfecture, puis un village féministe a été installé Place Bouchard, d'où est partie une manifestation en fin de journée. La section CGT était présente.

Les enjeux de ces mobilisations et nos revendications sont énoncés dans cette vidéo : [https://www.youtube.com/watch?v=s5euSIGhR\\_I](https://www.youtube.com/watch?v=s5euSIGhR_I)



Pour aller plus loin : quelques chiffres...

Le **19 mars** a été une journée de mobilisation pour les salaires et les conditions de travail dans la fonction publique. En effet, le pouvoir d'achat du point d'indice est en net déclin sous l'effet de nombreuses années de gel avec une revalorisation famélique inférieure à l'inflation : **s'il avait suivi l'inflation depuis 2000, le point d'indice serait à 6,33 € contre 4,92 € aujourd'hui !** La section était présente à la manifestation caennaise. Cet appel à la grève n'est qu'un début !

En effet, suite à l'annonce des **10 milliards d'euros de coupes budgétaires** et de la **future réforme de la fonction publique**, il va falloir encore plus amplifier la mobilisation pour gagner des revendications sur nos conditions de travail et pour un service public de qualité.

Concrètement, de telles coupes budgétaires peuvent se décliner comme suit :



- 1,1 milliard = 1/3 des postes d'apprentis supprimés
- 1 milliard = 150 000 logements non rénovés
- 690 millions = 436 écoles fermées = 14000 élèves en situation de handicap non accompagné

L'histoire de la lutte de classe se répète, lorsqu'il a fallu trouver de l'argent, on est allé le chercher là où il était. Ce gouvernement s'obstine à prendre de l'argent là où on ne devrait pas le prendre (les services publics, les aides sociales) pour l'affecter là où il y en a (budget militaire, grandes entreprises) ! C'est Robin des bois à l'envers !



Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) a un bilan très discutable : il a profité à de grandes entreprises qui, **au lieu de s'en servir pour financer de nouveaux emplois, ont continué à distribuer toujours plus de dividendes à leurs actionnaires** ! Bref, on a pris de l'argent dans la poche de l'État pour le mettre dans la poche des actionnaires !

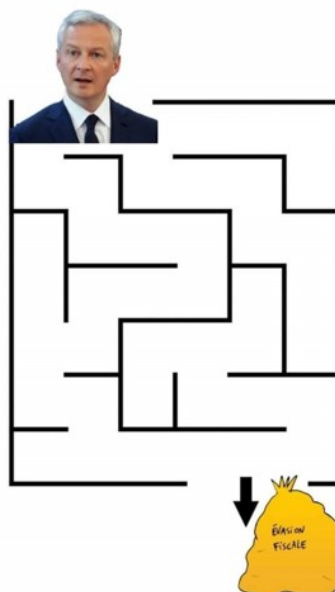
**Plus de 100 milliards d'euros ont été donnés aux entreprises via le CICE !** S'il y avait une dépense de l'État à diminuer, c'était peut-être d'abord celle-là ! Sauf que...le gouvernement a transformé en 2019 le CICE en baisse de charges sociales, ce qui a permis que ce cadeau aux riches n'apparaisse plus comme une dépense de l'État ! C'est une escroquerie d'État ! Et que dire des **sommes faramineuses octroyées aux cabinets d'expertise privés comme McKinsey !**

**labyrinthe (niveau facile)**

*Aide Bruno à trouver du pognon pour l'économie*

**Pour en savoir plus sur l'austérité et les 10 milliards d'économie :**

[https://www.cgt.fr/dossiers/coupes-budgetaires-de-10-milliards-la-cgt-dit-non?utm\\_source=bravo&utm\\_campaign=Newsletter%20n303%20du%2022032024&utm\\_medium=email](https://www.cgt.fr/dossiers/coupes-budgetaires-de-10-milliards-la-cgt-dit-non?utm_source=bravo&utm_campaign=Newsletter%20n303%20du%2022032024&utm_medium=email)



## Actualités normandes

### La situation dans les PIC

La mise en place du guichet unique, par un ministre obstiné a abouti a une situation catastrophique dans les PIC. L'Institut National de la Propriété Intellectuelle (INPI), qui n'a rien à voir avec nos services, a fait appel à un marché de débordements via prestataires externes, non qualifiés dont les salariés sont payés à l'appel. Résultat : ils nous transfèrent les appels et faute d'effectif, nous ne pouvons assumer ces nouvelles tâches.

Cette situation a abouti à une grève dans les PIC le 12 mars, dont vous retrouverez le communiqué de presse ci-dessous :

<https://www.cgtinsee.org/statistique-publique/travaux-et-missions/article/les-agents-d-insee-contact-en-lutte-contre-la-deterioration-croissante-du>



**Signer la pétition pour faire aboutir nos revendications !**

<https://framaforms.org/insee-pour-un-service-de-reponse-au-public-petition-de-soutien-aux-agents-des-pic-poles-insee>

Nous vous invitons par ailleurs à lire le tract CGT concernant les **nouveaux horaires** de réponse téléphonique dans les PIC, qui **excluent une partie de la population française** :

<https://www.cgtinsee.org/statistique-publique/travaux-et-missions/article/l-insee-sacrifie-les-usagers-des-antilles-et-de-la-guyane>

### La situation à Sirene

La bascule de l'application Sirene 3 à Sirene 4 a eu lieu à partir du 22 mars et occasionne depuis de nombreux problèmes qui augmentent la charge de travail : explosion du nombre de dossiers à traiter suite à la répartition nationale, doublage des opérations dans l'application par des mails aux greffes, disparition du bilan avant validation qui peut occasionner des erreurs...

Encore une fois, ce sont les agents qui paient les pots cassés de décisions mûrement réfléchies par une maîtrise d'ouvrage qui n'est motivée que par la recherche d'économies !

### Tapis de marche

Le positionnement de la CGT est clair : plutôt que d'investir dans la location de tapis de marche, dont l'utilisation diminue considérablement la concentration et la bonne prise de notes, la direction fera bien mieux d'investir rapidement dans un budget pour aménager les postes de travail (bureau ou fauteuil réglables et ergonomiques).

## Un référentiel voyage à la tête du client en Normandie !



Dès lors qu'un déplacement professionnel, par exemple une formation à Montrouge, occasionne un départ du transport principal avant 7h, le référentiel voyage Insee prévoit qu'il est possible de partir la veille.

Or, pendant quelques mois, le train Caen-Paris qui part aux alentours de 7h a vu son horaire décalé à 6h58, ouvrant droit à un départ la veille...pour certains agents seulement !

En réunion de pseudo « dialogue social », **la direction a tout à fait assumé ce positionnement la mettant dans l'illégalité !** Le chef du SAR a déclaré qu'il y avait la règle mais qu'il invitait les agents à être économes, en bref être hors la loi !

Dans les faits, il ne s'agit pas d'invitations puisque les agents se sont vu refuser un départ la veille par le SAR sans autre explication. Lorsque les agents ont mis le texte sous les yeux au SAR, la direction leur a répondu que c'était ce n'était pas ce qui était appliqué à Caen.

**Nous invitons les agents à continuer à signaler aux élus CGT ces dérives de la part de la direction.**

### Inondation à Rouen

Les organisations syndicales de la DR ont convoqué le 10 janvier une réunion avec l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST) et la direction, afin de faire le point sur les mesures prises dans la foulée du dégât des eaux du 8 janvier. Cette démarche, vivement critiquée par l'administration mais dont la légitimité a été validée par l'ISST, a permis de faire en sorte que l'on ait recours à une prestation d'assèchement professionnelle : des déshumidificateurs de grande capacité ont été installés par un prestataire ad hoc. Les bureaux concernés ont été confinés à l'aide de bâches afin de prémunir les agents contre le risque d'insalubrité de ces locaux (notamment dissémination de spores de moisissures), et certaines moquettes ont été ôtées pour permettre l'assèchement correct des sols les plus atteints. A ce jour, les déshumidificateurs ont été enlevés, mais une dizaine d'agents ayant fait l'objet d'une mesure de relocalisation attendent toujours de pouvoir réintégrer leur bureau. Et on a appris le 4 avril que les analyses de qualité de l'air avaient montré une concentration de moisissures plus élevées dans 3 pièces. La CGT a donc bien fait de se montrer vigilante et la direction a eu tort de nous critiquer.



### Infiltration d'eau à Caen

Dans le même temps, les problèmes d'infiltration d'eau causant des odeurs nauséabondes et des moisissures au sein des bureaux 304 et 305 à Caen n'ont toujours pas été résolus. Depuis plus de deux ans, les agents concernés ont alerté la direction et le médecin de prévention. Ils ont également posté des messages dans le RSST ! Les bureaux en question viennent tout juste d'être condamnés. La CGT soutient la demande des agents afin qu'une entreprise extérieure intervienne rapidement urgemment, pour réaliser les travaux d'assainissements nécessaires.

Pour aller plus loin...

Où en sont les négociations sur la future mutuelle ?



Retrouvez le compte-rendu de la dernière séance de négociation du 18 mars 2024, en cliquant sur ce lien !

<https://www.cgtfinances.fr/vie-des-agents/negotiations-ministerielles/protection-sociale-complementaire/l-echo-des-negos-psc/article/l-echo-des-negos-n06-psc>

Agenda



La **prochaine réunion de pseudo « dialogue social »** aura lieu le **18 avril à Rouen**.

Il s'agira d'un CSA (comité social d'administration) en formation spécialisée, qui traitera donc de sujets relatifs à la **sécurité et la santé au travail** : analyse des accidents de service, des nouvelles mentions au RSST, catalogue des formations de prévention, tapis de marche, vote du budget...

Afin d'améliorer les conditions de travail de nos collègues, une visite du PIC rouennais par les élus du personnel dans le cadre de la Formation Spécialisée du CSA est prévue le **17 avril**.



**Prenez contact avec vos élus CGT !**

Matthieu Boivin à Caen  
Emmanuel Hery à Rouen

*La cotisation syndicale ouvre droit à un crédit d'impôt de 66% de son montant dans la limite de 1% des revenus.*